

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 février 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	26	3	2	3	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHEADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GAGNAIRE Gilles, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : GASCHET Gérald à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, SUDRON Frédéric à DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent à BIDAUD Jean-Michel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHABANAT Christine, LOURADOUR Patricia

Membres absents : SIMON Isabel, GORA Richard, Mélanie PLAZANET

Secrétaire de séance : BOUR Coline

FINANCES

Délibération n° C038-2026 : Vote du budget primitif 2026 – budget OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'adopter le Budget primitif 2026, que celui-ci est voté au niveau de chaque section par chapitre et qu'il se présente ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 460,43	6 770,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 690,43
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		9 460,43	9 460,43
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	69 728,40	70 400,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 674,60	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		70 400,00	70 400,00
TOTAL DU BUDGET (4)		79 860,43	79 860,43

Il s'agit pour le Conseil communautaire :

- D'adopter le budget primitif 2026 comme présenté et au vu des montants définitifs figurant ci-dessus.

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix Pour DECIDENT :
- D'adopter le budget primitif 2026 comme présenté et au vu des montants définitifs figurant ci-dessus.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 06 mars 2026

Le Président,

Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le :

Publié le : 11 MARS 2026

